



NOTICE POUR LE DOSSIER ADHESION 2018-2019 SECTION ATHLETISME

ETAPES A SUIVRE

ETAPE 1 : DEMANDE ADHESION AUPRES DU PARIS SPORT CLUB

La demande d'adhésion auprès du Paris Sport Club se fait en ligne ou par dossier papier : voir les chapitres suivants pour les modalités précises.

Le Paris Sport Club vérifiera que votre demande d'adhésion est bien complète et conforme.

Une facture (dossier papier) à la demande est envoyée par le Paris Sport Club ou bien une attestation de paiement (dossier en ligne) est disponible en téléchargement.

ETAPE 2 : OBTENIR VOTRE LICENCE AUPRES DE LA FFA (FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME)

Dès réception de votre dossier complet, le Paris Sport Club fait le nécessaire auprès de la Fédération Française d'Athlétisme pour votre licence.

Vous recevrez un mail afin de vous inscrire et obtenir votre licence sur le site de la Fédération Française d'athlétisme.

ATTENTION : la FFA change cette année la procédure d'inscription.

Vous trouverez les nouvelles modalités en cliquant sur le lien : [FFA - Nouveautés 2018- 2019 - comment obtenir sa licence et remplir son questionnaire de santé](#)

Par ailleurs, vous trouverez le questionnaire santé à l'adresse suivante : www.athle.fr/acteur.

Votre login correspond à votre numéro de licence. Votre mot de passe était mentionné dans le mail de transmission de votre licence par la FFA l'an dernier.

DEMANDE ADHESION AU PARIS SPORT CLUB

Pour la saison 2018-2019, la section ATHLETISME vous propose deux modalités d'adhésion au Paris Sport Club (Etape 1) :

- ou bien un dossier papier à constituer et à envoyer au club
- ou bien un dossier et un paiement en ligne avec notre partenaire helloasso qui propose une plate-forme sécurisée de paiement.

Dans le cas d'un renouvellement, il est impératif de remplir le formulaire de santé quelle que soit la modalité choisie.

NOTA BENE :

- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.
- Les dossiers sans règlement de la cotisation ne seront pas validés.
- Une personne ayant un arriéré de paiement auprès du club ne sera pas licenciée

Le Paris Sport Club, si votre dossier est complet et conforme, (papier ou en ligne) fera le nécessaire auprès de la Fédération Française d'Athlétisme, et vous recevrez un mail vous permettant d'obtenir votre licence en ligne sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme. (voir page 1 - étape 2)

ADHESION EN LIGNE

PREALABLE: cette adhésion en ligne ne convient qu'à celles-ces qui souhaitent régler, en une fois, par virement ou par carte bancaire, le total de leur cotisation. Par exemple, un paiement partiel qui serait complété par des chèques ANCV n'est pas possible et seule l'adhésion avec le dossier papier le permet.

Ce paiement est basé sur la plate-forme sécurisée de notre partenaire **helloasso** qui propose un pourboire facultatif.

Il vous suffit de cliquer sur le lien suivant : [adhésion 2018 2019 - section athlétisme](#)

Une attestation de paiement sera disponible en téléchargement à la fin du parcours en ligne pour faire valoir ce que de droit.

A noter que ce parcours en ligne vous dispense d'envoyer la fiche d'adhésion et un paiement, **mais vous devez toujours le cas échéant, envoyer votre certificat médical au Paris Sport Club** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Par ailleurs, pour un enfant mineur, les parents doivent fournir **une autorisation parentale**.

Voir le modèle fourni en page 2 [ou en téléchargement](#).

ADHESION DOSSIER PAPIER

Les éléments du dossier d'adhésion papier à envoyer au Paris Sport Club sont :

La fiche d'adhésion (page 3 et 4 de ce document), dûment complétée et signée (autorisation parentale et règlement intérieur) avec la photo collée ou agrafée.

Le certificat médical original datant de moins de 6 mois avec la mention « Pratique de l'athlétisme en compétition », la date de naissance et le tampon du médecin. (pour les nouveaux adhérents ou les anciens adhérents avec au moins un «oui» au questionnaire médical)
OU BIEN le questionnaire médical sous format papier si vous ne l'avez pas fait en ligne. La mention «pratique de l'athlétisme» est suffisante pour la catégorie Baby Athlé.

Le règlement intégral de votre cotisation selon la-les modalité(s) qui vous conviennent. (voir page 2)

Le dossier complet est à rendre lors d'une permanence ou à envoyer au siège à l'adresse suivante :
PARIS SPORT CLUB - 23 rue des Balkans - 75020 PARIS



NOTICE POUR LE DOSSIER ADHESION 2018-2019 SECTION ATHLETISME

CONSEILS POUR REMPLIR, IMPRIMER, SIGNER LA FICHE D'ADHESION

La fiche d'adhésion est dans un format pdf interactif. Vous pouvez ainsi utiliser votre ordinateur et remplir les champs directement en cliquant dessus. Nous demandons cette année d'indiquer votre montant de cotisation et le détail selon vos modalités de paiement.

Une fois complété, il suffit d'enregistrer (on ne sait jamais !) et surtout d'imprimer le document de deux pages, (page 3 et 4), idéalement en recto-verso mais ce n'est pas obligatoire car toutes les imprimantes ne le permettent pas. Ensuite, vous pouvez coller ou agraffer la photo, et ne pas oublier de signer le règlement intérieur en page 4 et pour un enfant mineur de compléter et signer l'autorisation parentale en page 3.

Si vous souhaitez remplir la fiche d'adhésion manuellement, c'est toujours possible en imprimant au préalable (page 3 et 4) et en remplissant tous les champs en LETTRES CAPITALES.

MONTANT DE VOTRE ADHESION

Reportez-vous au tableau des catégories ci-dessous, qui en fonction de votre année de naissance vous indique la catégorie sportive et tarifaire qui vous concerne. Il vous suffira ensuite de reporter le montant de votre catégorie dans la fiche d'adhésion.

Si vous êtes un-e nouvel-le adhérent-e au Paris Sport Club, vous devrez régler des droits d'entrée de 50€ et prendre un maillot (15€)

Pour les anciens adhérent-es vous pouvez prendre un maillot si notamment vous devez changer de taille.

Calculez le total et indiquez le dans la case «montant total à régler».

MODALITES DE PAIEMENT

Consultez ci-dessous le paragraphe qui détaille les différentes modalités de paiement mises à votre disposition.

Vous devrez indiquer la - les modalité(s) choisie (s) en mentionnant les montants dans la fiche d'adhésion.

Bien sûr le total doit correspondre au montant total à régler !

TABLEAU DES CATEGORIES

Catégorie tarifaire	Catégorie sportive	Année de naissance
Cadets et au dessus 220€	Masters	1979 à 1996
	Espoirs	1997 et 1999
	Juniors	2000 et 2001
	Cadets	2002 et 2003
Eveil à minimes 200€	Minimes	2004 et 2005
	Benjamins	2006 et 2007
	Poussins	2008 et 2009
	Ecole d'Athlétisme	2010 à 2012
Baby Athlé 170€	Baby Athlé	2013 et après

MODALITES DE PAIEMENT

Par chèque(s) : Etablir le(s) chèque(s) à l'ordre du «Paris Sport Club». Il est possible de régler en plusieurs fois jusqu'à 4 chèques. Les chèques doivent être TOUS remis dès la constitution du dossier. Le montant du premier chèque doit être au minimum de 90€ encaissable à la réception du dossier. Les autres chèques devront être encaissables de octobre à décembre 2018. Tout chèque impayé entraînera une demande de remboursement de frais bancaires de 15€.

En espèces : il faut prendre rendez-vous avec un membre du bureau à l'adresse mail suivante : secretariat.psc@gmail.com. Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés. Un reçu vous sera remis.

Par virement : IBAN : FR76 30003 03552 00050611000 52 BIC : SOGEFRPP. Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés. vous devez joindre l'ordre de virement.

CDOS (ARS) : si un enfant bénéficie de l'ARS (Aide à la Rentrée Scolaire), vous devez payer le montant total de la cotisation. La CAF fournira un bon à transmettre au club qui vous remboursera.

Tickets loisirs de la CAF : si un enfant bénéficie de Tickets loisirs de la CAF, vous devez payer le montant total de la cotisation. La CAF fournira un bon à transmettre au club qui vous remboursera.

Coupon Sport

Chèques vacances ANCV. Les chèques vacances doivent être remplis sous peine de retour et d'invalidation du dossier.

MODELE D'AUTORISATION PARENTALE

Ce modèle est intégré dans la fiche adhésion papier, mais pour le parcours en ligne vous devez si vous êtes parent d'un adhérent-e mineure le compléter, signer, ensuite vous devez :

- ou bien le scanner et le télécharger dans le parcours en ligne d'adhésion
- ou bien l'envoyer par la poste : Paris Sport Club - Section Athletisme - 23 rue des Balkans - 75020 PARIS
- ou bien l'envoyer par mail : secretariat.psc@gmail.com

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur), autorise (mon fils ou ma fille) à pratiquer l'Athlétisme au sein du Paris Sport Club.

J'autorise (mon fils ou ma fille) à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition, sous ma responsabilité : oui non

Paris, le / /20.....

Signature :



FICHE ADHESION 2018-2019

SECTION ATHLETISME

A pré-remplir (PDF interactif), imprimer, signer et joindre au dossier, selon les indications en pages 1, 2
ou bien : imprimer, remplir EN LETTRES CAPITALES, signer et joindre au dossier selon les indications en pages 1, 2

VOS COORDONNEES

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance JJ/MM/AAAA : Lieu de naissance :

Sexe : M F Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (adhérent) : Téléphone (parent si mineur) :

e-mail (adhérent) : @

e-mail (parent si mineur) : @

PHOTO

obligatoire
à coller ou agraffer

Loi informatique et libertés du
6 janvier 1978: le soussigné
dispose d'un droit d'accès
et de rectification aux infor-
mations portées sur sa fiche
individuelle

ATTENTION : Une fiche
incomplète notamment sans
téléphone et e-mail valides
rend le dossier incomplet et ne
sera pas traité.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur), autorise mon fils ou ma fille.....
à pratiquer la discipline sus-citée au sein du Paris Sport Club.

J'autorise (mon fils ou ma fille) à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition, sous ma responsabilité : oui non

Paris, le / /20

Signature :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

En 2017-2018, étiez-vous O N Ou bien étiez-vous licencié-e O N Si oui, lequel ?
adhérent au Paris Sport Club ? dans un autre club ?

Avez-vous déjà été adhérent O N Si oui, quelle section et année ?
au Paris Sport Club ?

Maillot 8a 10a 12a 14a S M L XL

MONTANT DE VOTRE COTISATION

Droit entrée (50€) : €
pour nouvel-le adhérent-e

Cadets et au dessus (220€) €

Eveil à Minimes (200€) €

BabyAthlé (170€) €

Maillot (15€) obligatoire nouveaux adhé-
rent-es et optionnel anciens adhérent-es €

Majoration pour renouvellement tardif
+ 10 € du 16/07/2018 au 31/08/2018 €
+ 20 € du 01/09/2018 au 24/09/2018
+ 30 euros après le 25/09/2018

TOTAL à régler : €

SANTE

Est-ce que vous enverrez un certificat médical au Paris Sport Club ? O N

Avez-vous rempli le questionnaire de santé sur le site de la FFA en lieu
et place du certificat médical et répondu non à chaque question ? O N

VOTRE PAIEMENT

Chèque(s) (1 à 4) : € € € €

Virement : € Espèces : €

Coupon Sport : € C.A.F - Ticket Loisirs : €

Chèques Vacances : € CDOS (ARS) : €

PARTIE RESERVEE AU CLUB - NE PAS REMPLIR !

Chèques : / / / / / / / / Espèces : / / Virement : / / ANCV : / /

Emetteur : Coupon : / / CAF : / / CDOS : / /

Banque :



FICHE ADHESION 2018-2019

SECTION ATHLETISME

REGLEMENT INTERIEUR

1. L'adhésion au Club « PARIS SPORT CLUB » implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège. Elle implique des droits et des devoirs (ponctualité, assiduité, participation aux événements du Club(*), respect des partenaires, entraîneurs, dirigeants et arbitres).
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable sauf cas de force majeure (remboursement dans ce cas au pro rata temporis, hors frais de licence de la Fédération si déjà prise).
3. En aucun cas le club ne pourra être tenu responsable d'éventuelles fermetures des équipements sportifs loués auprès de la Ville. L'adhésion est une cotisation pour bénéficier des services que l'association est en mesure de fournir.
4. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
5. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
6. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et des matériels sont de règle au Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline. En cas de sanction disciplinaire assortie d'une amende, l'amende sera à la charge de l'adhérent (à l'appréciation du club).
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

* Nota Bene : il est ainsi demandé aux athlètes de participer à au moins 5 compétitions dans l'année. A défaut, une majoration de dix euros par compétition ratée sera appliquée sur la cotisation de l'année suivante.

Note importante : Assurance

1. Pour les titulaires d'une licence fédérale régulière, les risques couverts sont énumérés dans le contrat souscrit par la Fédération
2. Pour les adhérents du PARIS SPORT CLUB, une assurance globale contractée par le Club auprès de la M.A.I.F couvre les risques compris dans le contrat. En ce qui concerne les accidents entraînant un arrêt maladie de longue durée, il vous est vivement conseillé de contracter à titre personnel et sous votre entière responsabilité, une assurance complémentaire adaptée à votre cas, auprès d'un organisme de votre choix, pouvant notamment vous assurer l'indemnisation de vos pertes éventuelles de salaires.

SIGNATURE de l'adhérent et des parents pour les mineurs, précédée de la mention «lu et approuvé»

Paris, le / /20.....

Signature(s) :

BIEN VIVRE ENSEMBLE UN ATHLETISME EXEMPLAIRE

Porteur de valeurs fondamentales, l'Athlétisme est un moyen d'éducation exceptionnel, un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne, d'intégration sociale et de promotion, la lutte contre les discriminations et la parité y sont promues.

Des valeurs morales personnelles comme la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie et citoyennes comme le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe, le plaisir, font de l'Athlétisme une véritable école de vie

..../...

Tout acteur adhérent ou non de la FFA est dépositaire des valeurs fondamentales et s'engage, individuellement et collectivement pour leur défense et leur mise en valeur. Chacun est appelé à adhérer aux principes ci-après et à participer à leur promotion en toutes circonstances :

- Respecter les règles
- Respecter l'autre
- Bannir la tricherie
- Être maître de soi
- Être loyal et fair-play
- Montrer l'exemple

Extrait du document de la Fédération Française d'Athlétisme : CHARTE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE L'ATHLÉTISME

VOTRE SOUTIEN

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles ou nous soutenir financièrement. Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à effectuer un don en ligne en cliquant sur les liens suivants :

[Devenir bénévole](#)

[Don en ligne](#)

RESTEZ INFORMÉ-E : ABONNEZ-VOUS

Blog : <http://www.psc-athle.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/PSCAthle/>